



PROJET EDUCATIF

**CENTRE SOCIAL ET
CULTUREL DE
HAUTEPIERRE**

SOMMAIRE

1	Méthodologie	p.2
2	Présentation du CSC de Hautepierre	p.3
21	Historique	p.3
22	Fonctionnement	p.3
23	Contexte social du quartier	p.4
3	Notre identité	p.5
31	Nos finalités	p.5
32	Nos valeurs, ce à quoi nous sommes attachés	p.5
33	Nos missions	p.6
34	Nos engagements	p.6
35	Nos orientations	p.7
4	Présentation des ALSH du CSC de Hautepierre	p.8
43	Pôle Enfance	p.8
44	AMAM	p.12
45	Pôle Jeunesse	p.14
5	Évaluation	p.16

1. METHODOLOGIE

Ce document a été co-pensé et co-rédigé en équipe, par les différents secteurs du CSC de Hautepierre concerné par la démarche.

Il s'appuie sur nos projets sociaux 2021-2024, dont il est la déclinaison en matière d'Accueils Collectifs de Mineurs.

Nous avons débuté en 2022 par plusieurs séries d'entretiens permettant de mettre à jour nos valeurs, nos objectifs et nos missions au prisme de nos valeurs et notre vision de l'action éducative dans un Quartier Prioritaire de la Ville comme Hautepierre. Le travail collectif a été poursuivi au début de l'année 2023 par la rédaction des premières parties du document, suivi par un temps sur les orientations, regroupant des enfants, des parents et des usagers des ACEM du CSC Le Galet.

Lexique :

ALSH : Accueil de Loisirs sans Hébergement

ACEM : Accueil Collectif Educatif de Mineurs

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CSC : Centre Social et Culturel

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

2. PRÉSENTATION DU CSC DE HAUTEPIERRE

2.1 HISTORIQUE

L'association « HautePierre Animation » a été créée en 1976. Elle constitue le point de départ du projet centre social sur le quartier de HautePierre. L'association d'habitants s'est progressivement structurée et a vu ses locaux déménager de la Maison de l'Enfance, maille Brigitte, au Galet, maille Catherine. L'agrément « Centre Social » a été obtenu en 1989 pour la première fois, transformant de fait l'association en « Centre Social et Culturel de HautePierre - Le Galet ». L'association a également été labélisée JEP « Jeunesse Education Populaire ».

2.2 FONCTIONNEMENT

Le Centre Social et Culturel de HautePierre propose des actions menées avec les habitants du quartier (accueil de loisirs enfants et jeunes, accompagnement à la scolarité, activités culturelles et sportives, école de musique, conseils et informations, animations collectives familiales, ateliers du 3ème âge, etc.). Il est une plateforme d'expression des initiatives citoyennes. C'est aussi un lieu d'accueil inconditionnel, de rencontres, d'échanges entre les habitants, les générations, les groupes sociaux et les acteurs locaux. Le Centre Social et Culturel de HautePierre organise son travail autour de deux projets sociaux agréés par la CAF du Bas-Rhin.

2.3 CONTEXTE SOCIAL DU QUARTIER

Hautepierre se caractérise par :

- Une population très jeune mais touchée aujourd'hui par le vieillissement (les 0-14 ans représentent ainsi 24,6% des habitants du QPV, contre 17,1% à Strasbourg, mais l'évolution des 65 ans et plus entre 2010 et 2015 est supérieure à l'ensemble strasbourgeois : +12,4% contre +5,5%).
- Une forte diversité géographique et culturelle (24% d'étrangers et 36% d'immigrés, contre respectivement 15 et 21% à Strasbourg).
- Un quartier de familles nombreuses (35% de couples avec enfants contre 20% à Strasbourg, pour une taille moyenne des ménages allocataires du quartier à 2,6 personnes contre 2 personnes pour la commune) et une surreprésentation des ménages monoparentaux (17% des ménages contre 11% sur l'ensemble de la Ville).
- Une forte ancienneté de résidence dans les logements, mais un turn-over récent plus important (71% des habitants habitent leur logement depuis plus de 5 ans, contre 56% pour Strasbourg).
- Une forte représentation d'allocataires disposant de ressources inférieures au seuil de bas revenus (1052 Euros par unité de consommation en 2017) : 66,8 % des allocataires contre 55,5% à Strasbourg.
- Un fort éloignement à l'emploi avec un taux de chômage à 30,8% pour les 15-64 ans contre 19% sur l'ensemble de la commune, et même 42% chez les 15-24 ans, contre 31% à Strasbourg.

3. NOTRE IDENTITÉ

Référée à l'éducation populaire et à la co-éducation, notre identité revêt également des spécificités liées à l'implantation de nos ACEM dans le quartier de HautePierre, où vit une population parfois fragilisée, précarisée et souffrant des discriminations liées à l'habitat dans les grands ensembles urbains.

3.1 NOS FINALITÉS

- Agir pour l'éducation des enfants et des jeunes, en ayant une attention particulière à l'équité sociale (tout le monde bénéficie des mêmes droits et peut accéder aux mêmes activités) et à la lutte contre les inégalités. Agir par une action éducative pour toutes les tranches d'âge, dans nos locaux et dans la rue.
- Agir pour donner des repères, transmettre des valeurs aux enfants. Repérer les jeunes en difficulté et leur proposer des espaces de loisirs, des espaces d'engagement. Respecter les enfants et les jeunes et transmettre le respect de l'autre, de son quartier, de son environnement.

3.2 NOS VALEURS, CE A QUOI NOUS SOMMES ATTACHÉS

- La solidarité, l'égalité
- L'autonomie des enfants et des jeunes, l'attention à la non-surconsommation
- La coéducation avec les familles, avec l'Education Nationale, être un relais et un repère

3.3 NOS MISSIONS, NOS ENGAGEMENTS

- Mettre en place toutes les conditions pour parvenir à des pratiques éducatives de qualité qui sortent d'activités de consommation pure ou d'occupationnel seul.
- Être attentif à la relation entre enfants, entre jeunes. Leur permettre de construire une relation saine avec les adultes et les autres enfants qui les entourent. Apprendre de l'autre. Permettre à chacun de trouver sa place et de vivre dans le groupe.
- Contribuer à accueillir et former des jeunes aux métiers et aux réalités de l'animation. Accueillir des stagiaires, des volontaires en service civique ou international, des apprentis. Permettre aux animateurs.trices de se former et de se qualifier dans le domaine de l'animation. Eviter l'essoufflement dans le métier.

3.4 NOS MOYENS ET NOS FORCES

- Notre présence et notre ouverture toute l'année.
- Nos partenariats et notre implantation dans le quartier.
- Nos locaux et espaces d'accueil diversifiés et adaptés aux publics que nous rencontrons (enfants, adolescents, animation de rue). Notre connaissance du public du quartier.
- Notre présence dans la rue.
- Notre attention à une tarification solidaire de nos accueils de loisirs.

3.5 NOS ORIENTATIONS

Au regard des retours des familles et des usagers fréquentant le Centre Social et Culturel de HautePierre, voici les orientations qui en sont ressorties:

- Développer les activités et les sorties culturelles pour les enfants et les jeunes.
- Inscrire l'aller-vers dans les pratiques de tous nos ALSH à travers des propositions d'activités en lien avec le public accueilli.
- Renforcer les projets entre les pôles; enfance, jeunesse et AMAM.
- Perfectionner la communication sur les horaires, le fonctionnement, la tarification.
- Améliorer la gestion des locaux (propreté, rangement, matériel entretenu et de qualité).
- Mener une réflexion sur la restauration dans les ACEM : varier les propositions de repas, encourager le développement du goût, sensibiliser au gaspillage alimentaire.
- Accompagner les vacataires dans leur formation et l'encadrement du public accueilli.

4. PRESENTATION DES ALSH DU CSC DE HAUTEPIERRE

4.1 PÔLE ENFANCE

4.1.1 CONTEXTE ET SPÉCIFICITÉS

Le Pôle Enfance se situe dans les locaux de l'annexe du Galet, la Maison de l'Enfance et de la Famille. Cette dernière est située à la maille Brigitte du quartier de HautePierre. Notre structure comporte quatre salles d'activités ainsi qu'une grande salle. Nous avons également une cuisine pédagogique ainsi qu'une cour avec un jardin pédagogique.

Nous accueillons des enfants de 3 ans à 12 ans pour des activités périscolaires et extrascolaires.

L'accueil périscolaire fonctionne le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi des semaines scolaires, de 16h15 à 18h15. Nous récupérons les enfants inscrits dans les 5 écoles primaires de HautePierre (Karine, Catherine, Jacqueline, Brigitte, Eléonore) et les accompagnons à la Maison de l'Enfance et de la Famille.

En ce qui concerne les mercredis et les vacances scolaires, les enfants sont séparés en trois groupes d'accueil selon leurs âges respectifs afin de pouvoir répondre à leurs besoins au maximum. Les 3-6 ans sont accueillis dans le groupe des Toupies, les 6-9 ans dans le groupe des Acrobates et les 9-12 ans dans le groupe des Zébulons, de 8h00 à 18h15, avec ou sans repas.

4.1.2 EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation se compose d'une directrice titulaire du BAFD et d'un Master MEEF, de deux animateurs titulaires du BAFA et du CPJEPS ainsi qu'une service civique stagiaire BAFA. Nous accueillons également des stagiaires BPJEPS et CPJEPS pour des apprentissages à l'année.

Durant les périodes extrascolaires, nous accueillons également des stagiaires BAFA. Pour pouvoir accueillir des stagiaires, nous devons respecter les quotas. En effet, nous devons avoir la moitié de l'équipe diplômée pour pouvoir accueillir des stagiaires.

Nous sommes également ouverts aux stages des élèves au lycée ou en stage de découverte, d'observation.

4.1.3 TARIFICATION

Nous proposons aux familles trois catégories de tarifs selon le Quotient familial (0 à 300, 301 à 600, 601 à 900, 901 à 1200, 1201 à 1500, et plus de 1501), dans le but de s'adapter aux réalités financières des familles (voir grille tarifaire ci-dessous). En effet, la situation de vulnérabilité financière d'une grande partie des familles de Hautepierre nous invite à la prudence dans la tarification. Pour mémoire, 75 % des familles accueillies entrent dans nos 3 premières tranches de Quotient Familial (donc inférieur à 900).

Tarifs 2023-2024

« Accueil de Loisirs – Maison de l'Enfance et de la Famille »

Accueil de loisirs Périscolaire (soir)

Quotient Familial	Tarif mensuel (forfait mois)
0 - 300	17,00 €
301 - 600	20,00 €
601 - 900	23,00 €
901 - 1200	26,00 €
1201 - 1500	29,00 €
1501 et +	34,00 €

Accueil de Loisirs du Mercredi

Quotient Familial	Tarif journée complète		
	Sans repas	Avec repas	½ journée sans repas
0 - 300	3,75 €	9,00 €	2,50 €
301 - 600	5,25 €	10,50 €	3,50 €
601 - 900	6,75 €	12,00 €	4,50 €
901 - 1200	8,25 €	13,50 €	6,50 €
1201 - 1500	10,25 €	15,50 €	8,50 €
1501 et +	12,00 €	17,25 €	9,50 €

Accueil de Loisirs des Vacances Scolaires (forfait semaine obligatoire)

Périodes : Toussaint / Noël / Hiver / Printemps / Eté

Quotient Familial	Tarif semaine complète		
	Sans repas	Avec repas	½ journée sans repas
0 - 300	18,75 €	45,00 €	15,00 €
301 - 600	30,00 €	56,25 €	25,00 €
601 - 900	37,00 €	63,25 €	32,00 €
901 - 1200	45,00 €	71,25 €	40,00 €
1201 - 1500	56,00 €	82,25 €	51,00 €
1501 et +	65,00 €	91,25 €	60,00 €

Réduction tarifaire en fonction du nombre d'enfants inscrits dans la même fratrie :

10% pour le 2^{ème} enfant - 20% pour le 3^{ème} enfant et suivants

Siège social : 4 avenue Tolstoï (maille Catherine) BP 026

67033 STRASBOURG CEDEX

Terminus Tram A – Arrêt Galet

Téléphone : 03 88 26 19 20 Fax : 09 58 79 09 65 E-mail : csc.hautepierre@wanadoo.fr

Inscrit au registre des associations au Tribunal de Strasbourg Volume XXXV Folio 111

N° Siret : 322 828 526 000 44

4.1.4 EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Au sein du Pôle Enfance, nos réflexions ont beaucoup porté sur la parentalité, la communication, l'information en direction des habitants ainsi que le partenariat avec les associations.

Dans cette perspective, le Pôle Enfance vise à créer les conditions qui permettent de répondre à cet objectif en :

- Aidant les enfants à exprimer leurs envies et besoins (programme réalisé par les enfants avec l'aide de leurs animateurs).

Ainsi, une boîte idée est mise en place pour favoriser leurs envies. Nous essayons de travailler avec les enfants sur un thème hebdomadaire afin de faciliter leur imaginaire. Nous proposons ainsi des activités manuelles, sportives, artistiques etc.

- Créant des moments de rencontres (lors des sorties et des soirées conviviales par exemple).

Nous proposons une sortie par semaine (cinéma, patinoire, jeux extérieurs) mais également une veillée permettant aux plus grands de se retrouver et de profiter le temps d'une soirée de jeux. Nous avons également mis en place une semaine de séjour en été et un séjour accessoire par mois de vacances.

- Développant différents partenariats pour favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Nous avons développé un partenariat avec une maison de retraite à proximité pour y présenter un spectacle de danse avec les enfants de notre ALSH. Ces rencontres permettent aux différents acteurs de vivre un beau moment et un bel échange.

4.2 ANTENNE MOBILE D'ANIMATION DANS LES MAILLES

4.2.1 CONTEXTE ET SPECIFICITÉS

L'animation de rue est une action qui s'adresse à la population des cinq mailles de HautePierre (Brigitte, Jacqueline, Éléonore, Karine et Catherine). Elle se déroule dans des espaces de jeux aménagés par la Ville de Strasbourg ou par le bailleur social Ophea que les enfants, les jeunes et les familles se partagent pendant leur temps libre. Les endroits d'animations sont des places piétonnes, aménagées et sécurisées, au pied des immeubles.

La camionnette d'animation (Renault Master aménagé) est l'outil pédagogique qui permet à l'équipe de se rendre au cœur des mailles et de rentrer en contact avec le public. Il est identifié par les enfants et les parents.

La présence de l'équipe d'animation dans la rue lui offre deux particularités :

Particularité éducative : l'ambiance qui règne dans la rue ne manque pas de dérives et de comportements qui relèvent de violences verbales ou physiques. Ces situations sont reprises et recadrées par l'équipe de l'AMAM.

Particularité préventive : l'intervention de l'AMAM dans la rue ne se limite pas à une simple occupation des lieux et à de l'animation mais constitue également une présence préventive au vu de l'environnement difficile auquel sont confrontés les animateurs et la population présente dans la rue.

Les enfants viennent librement et sans inscription préalable au-devant de l'équipe d'animation, qui leur propose des activités. L'accueil est ouvert pour les enfants de 6 à 15 ans, mais nous accueillons également les enfants de moins de 6 ans qui viennent avec leur grand frère ou sœur.

4.2.2 EQUIPE D'ANIMATION

- 1 directeur
- 2 animateurs titulaires, dont l'un en contrat aidé
- 2 volontaires en Service civique

4.2.3 TARIFICATION

Activités gratuites, seule la carte d'adhésion annuelle au centre est demandée. Pour les sorties, une participation est demandée.

4.2.4 EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Toutes les propositions d'activités respectent le choix des jeunes (besoins et envies des jeunes), les propositions doivent répondre aux intentions et objectifs du projet pédagogique et aux conditions d'hygiène et de sécurité.

Les activités doivent favoriser la découverte, l'échange et la création. Elles sont variées et proposées comme support à la relation avec les enfants et les jeunes. En effet, l'équipe ne sait pas quand et combien d'enfants seront présents lorsqu'elle arrive sur une place du quartier, dont les propositions d'animations ne sont pas fixées à l'avance.

Par la pratique de ces activités, les jeunes acquièrent de l'autonomie et se responsabilisent, font régner une ambiance plus sereine au sein du groupe.

Toutes les différentes activités proposées ont un rôle très important dans le développement de l'enfant ou du jeune, qu'elles soient physiques ou intellectuelles.

Pour se faire nous utiliserons tous les supports d'activités :

- Activités sportives (d'extérieur ou d'intérieur)
- Activités culturelles, artistiques, scientifiques...
- Activités proposées par des intervenants extérieurs ou l'équipe d'animation.
- Des sorties thématiques

Lors de l'accueil de rue, des coins permanents sont aménagés dans la camionnette ou à l'extérieur pour les jeunes (dessin, lecture, jeux ludiques, petit matériel à disposition).

4.3 PÔLE JEUNESSE

4.3.1 CONTEXTE ET SPECIFICITÉS

Le Pôle Jeunesse du CSC fonctionne dans une annexe à proximité immédiate du Galet. Un espace y est dédié, « Le Ricochet ». Il s'agit d'un local récent qui a ouvert ses portes en 2015 pour remplacer l'ancien espace jeunes de "la Passerelle". C'est un lieu qui a vocation à accueillir les jeunes. Il cible particulièrement les adolescents du quartier de HautePierre et accueille les 11-18 ans.

HautePierre fait partie de deux Réseaux d'Education Prioritaire. Les caractéristiques sociales et les données sur le quartier indiquent certaines problématiques, notamment un fort taux de chômage chez les moins de 30 ans, de la précarité et un fort taux de monoparentalité.

Dans le quartier, il y a deux collèges avec qui le Pôle Jeunesse a des liens de partenariats.

4.3.2 EQUIPE D'ANIMATION

Le Pôle Jeunesse est constitué d'un responsable de pôle et d'un animateur et il peut être complété par deux volontaires en Service Civique.

4.3.3 TARIFICATION

Concernant la tarification, outre les sorties et séjours pour lesquelles une participation est demandée aux bénéficiaires, seule une adhésion annuelle est demandée (carte de membre, 6€/an pour les mineurs). L'accessibilité est toujours favorisée par la politique tarifaire (souvent gratuite), par le mode d'intégration du jeune. Chacun en fonction de son milieu, de son parcours et de son histoire doit pouvoir accéder aux actions proposées. L'espace jeunes est un lieu qui doit rester accessible à tous et vise à favoriser la mixité. En ce sens, un travail important a été effectué par l'équipe pour faire venir des jeunes filles dans l'accueil de loisirs. Aujourd'hui, elles représentent plus de la moitié des jeunes adhérents.

4.3.4 EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Le Pôle Jeunesse est ouvert du lundi au vendredi en périscolaire ainsi que pendant les vacances scolaires (ALSH extrascolaire).

Les soirs de semaine, il fonctionne en accueil informel de 16h00 à 20h00. Le mercredi, l'accueil est déclaré en accueil périscolaire et fonctionne de 13h30 à 18h30, des horaires qui peuvent évoluer selon qu'un évènement exceptionnel ou ponctuel soit à l'ordre du jour (ex : sorties...).

Au sein de l'espace du Ricochet, on peut avoir accès à l'espace multimédia, faire des jeux de société, jouer au ping-pong, au baby-foot, participer à un atelier cuisine, pratiquer une activité physique et sportive.

Il y a aussi des activités artistiques et culturelles notamment autour des cultures urbaines ainsi que des temps de sensibilisation sur des questions société à travers des expositions (haine, fake news, prévention routière, etc) ou des temps de débats et échanges.

5. ÉVALUATION

Par l'intermédiaire d'une évaluation, réalisée après chaque ACEM, les différents pôles pourront déterminer les améliorations et évolutions à apporter aux accueils.

- Les objectifs ont-été atteints ? A-t-on atteints les résultats voulus ?
- Les animations organisées ont-elles conduit à atteindre les objectifs fixés?
- Les objectifs ont-ils été atteints moyennant un coût raisonnable pour les familles et respectueux du budget défini? Les résultats valent-ils tous les efforts consacrés à ce projet?
- Le public et les familles ont-ils été au rendez-vous? Quels retours en font ils ?
- Quels sont les progrès accomplis?
- Comment peut-on améliorer les activités afin d'obtenir de meilleurs retours?